

DÉLIBÉRATION N° 15/176

Séance du jeudi 10 décembre 2015

Projet de location d'immeuble

Le Conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie réuni le 10 décembre 2015,

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie,

Vu l'article 9 12° du décret susvisé,

Vu le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie - M Bruno Maquart,

DÉCIDE

D'approuver le projet de bail commercial pour la location de bureaux situés au sein de l'immeuble « Le Magellan ».

Dans le cas où l'avis favorable de France Domaine serait préalablement soumis à des modifications restant à effectuer, le conseil d'administration donne pouvoir au président de finaliser le projet de bail en lien avec les services de France Domaine. Le visa du contrôle général économique et financier (CGEFI) interviendra après l'avis favorable de France Domaine.

Fait à Paris,
Le 10 décembre 2015

Le président du conseil d'administration


Bruno Maquart